

La forêt de Couvet

La futaie jardinée Suisse à l'épreuve du changement climatique

Jeudi 12 septembre 2024 à 8h45

COUVET, Suisse (Rendez-vous directement à Couvet)

Voir plan et bulletin d'inscription au verso

Programme

8h45 – 9h00 : Accueil sur le parking de Couvet,

9h00 – 12h00 : Visite de la forêt de Couvet (Contexte local, historique, sylviculture, visite de cas particuliers)

12h00 – 13h30 : Repas* à l'Hôtel Restaurant de l'Aigle à Couvet
27 Grand'Rue, 2108 Couvet, Suisse

<https://www.hotel-aigle.ch/menus-du-jour/>

Menus du jour à 19,50 Francs Suisses, à régler sur place par chaque participant. **Réservation obligatoire au versot*

13h30 – 16h00 : Exercice de martelage sur un marteloscope de la forêt de Couvet, échanges, discussions

Intervenants: M. Alix Mercier, Ingénieur forestier de l'arrondissement du Val-de-Travers, et M. Claude-André Montandon, garde-forestier de Couvet

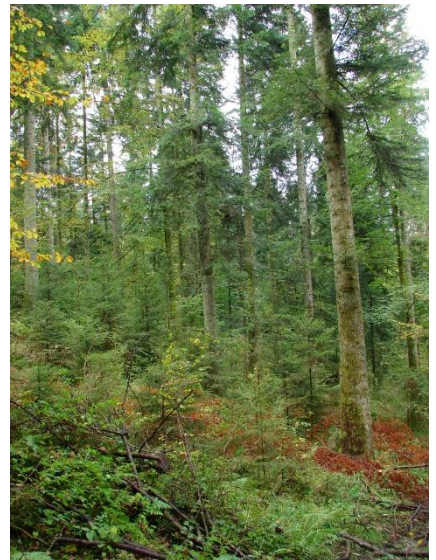
Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

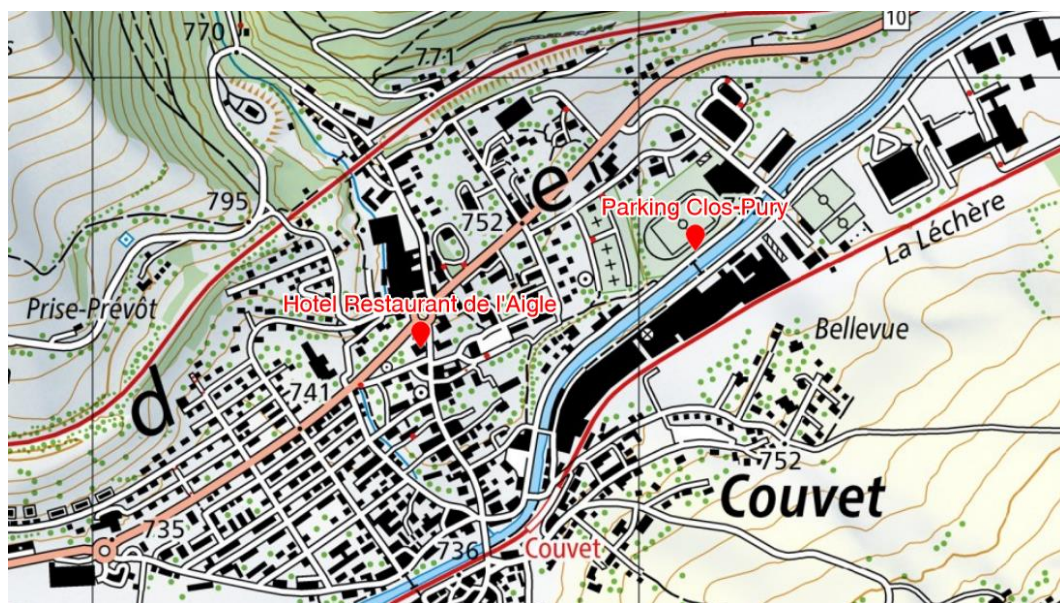


Comment venir ?

Rendez-vous à 8h 45

Sur le **parking rue Clos-Pury** à Couvet

GPS (WGS 84) : (46.927466, 6.639043)



Pour vous inscrire

Participation gratuite (sauf repas). Inscription obligatoire avant le 6 septembre 2024

Par mail : sylvie.bovet@cnpf.fr ou téléphone au : 03 81 51 98 00

Adresse : 20 rue François Villon, 25000 BESANCON

Réunion organisée par Sylvain LAPLACE (CNPF BFC): 06 71 70 30 84

Inscription à la réunion n°11 La forêt de Couvet

Madame, Monsieur.....

Adresse :

Tél. :

Mail :

Participera à la réunion et réserve 1 repas d'un montant de 19,5 CHF

étant entendu que tout repas réservé vous engage auprès du restaurateur

Règlement sur place

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

